

rapport d'activité
2020

sommaire

2020 Retour sur une année singulière	3
Vos représentants au PETR de l'Alsace du Nord	4/5
La vie institutionnelle du PETR de l'Alsace du Nord en 2020	6/7
La Conférence des maires de l'Alsace du Nord	8/9
Le Conseil de développement de l'Alsace du Nord	10/11
Les actions du PETR de l'Alsace du Nord	12/13
Bilan financier 2020	14

Le cadre réglementaire

Le rapport d'activité des EPCI
(Article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Les représentants de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale.



2020

Retour sur une année singulière

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par le début d'une pandémie sans précédent, dont les conséquences économiques et sociales ont été, et sont encore, particulièrement dures pour nos concitoyens.

Même si le PETR n'a pas été en première ligne sur les questions sanitaires, la période de crise a conduit à de nombreuses adaptations sur notre organisation. Malgré tout, le PETR a su se réorganiser en conséquence, permettant une reprise rapide des activités. Le rythme des réunions a démontré le formidable engagement des élus et des agents durant cette période pour poursuivre les travaux engagés en 2019, notamment la révision n°2 du schéma de cohérence territoriale (SCoT) et l'élaboration du plan climat-air-énergie territorial (PCAET) de l'Alsace du Nord.

2020 a également vu le lancement du Conseil de développement de l'Alsace du Nord qui est l'instance de consultation citoyenne du PETR. Fruit d'une volonté politique commune, il présente la particularité d'être mutualisé à l'échelle des 6 intercommunalités membres de notre PETR : Agglomération de Haguenau, Pays de Niederbronn-les-Bains, Pays de Wissembourg, Outre-Forêt, Basse-Zorn et Sauer-Pechelbronn.

Au plan institutionnel et dans le prolongement des élections municipales, l'année 2020 a été marquée par le renouvellement des instances du PETR. 58 élus, désignés par leur conseil de communauté, ont ainsi pris leurs fonctions en tant que délégués syndicaux au sein du comité syndical du PETR de l'Alsace du Nord.

Enfin, 2020 aura marqué le franchissement d'une nouvelle étape dans la coopération de nos 6 intercommunalités qui composent le PETR. Des décisions ont été prises pour accélérer la rénovation énergétique de l'Alsace du Nord en transférant au PETR la mission d'accompagnement de la rénovation énergétique du bâti à travers le dispositif SARE et notamment le service FAIRE (anciennement appelé Espace Info Energie).

Outre la crise sanitaire, le changement climatique est sans doute l'une des plus grandes menaces qui planent sur l'humanité aujourd'hui. Il ne s'agit pas d'un problème que nous pouvons remettre à plus tard et les mesures que nous prenons aujourd'hui vont déterminer ce à quoi ressemblera le monde dans lequel nous vivrons dans dix, vingt ou cinquante ans. D'énormes efforts sont nécessaires de la part de chacun de nous. Si nous voulons engager de réels changements, nous avons besoin d'être lisibles et audibles. Il faut pour cela nous mettre en mouvement collectivement pour à la fois porter une vision partagée de l'Alsace du Nord de demain, mais également construire les alliances, les coopérations entre nos intercommunalités, qui favorisent le partage de nos valeurs.

*Claude STURNI
Président du PETR de l'Alsace du Nord*

Vos représentants

Mandat 2020-2026

au PETR de l'Alsace du Nord



François ANSTETT



VICE-PRÉSIDENTE
Marie-Odile BECKER



André BURG



Isabelle DOLLINGER



Jean-Denis ENDERLIN



André ERBS



Dominique GERLING



Rémy GOTTRI



Christiane GRAD-RICHERT



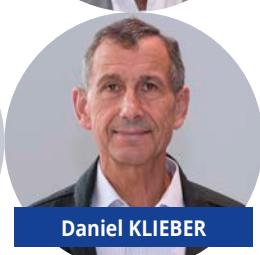
Frédérique GRANDJEAN



Marie-José HOLZ



Francis KLEIN



Daniel KLIBER



Gabrielle LANOIX



Etienne MANGIN



Jean-Claude NETH



Jean-Lucien NETZER



Marie-Christine OTT-DOLLINGER



Claude RAU



Patrick SCHOTT



Philippe SPECHT



Brigitte STEINMETZ



PRÉSIDENT
Claude STURNI



Coralie TIJOU



Gérard VOLTZ



Etienne WOLF



Francis WOLF



Dany ZOTTNER

- Agglomération de Haguenau
- Outre-Forêt
- Sauer-Pechelbronn
- Basse-Zorn
- Pays de Wissembourg
- Pays de Niederbronn-les-Bains
- Membres du bureau

C'est dans l'Espace culturel La Saline de Sultz-sous-Forêts que les 58 élus représentants des 6 intercommunalités du PETR de l'Alsace du Nord se sont réunis, vendredi 28 août 2020, afin d'élire le président, les vice-présidents, ainsi que les membres du bureau.



La vie institutionnelle du PETR de l'Alsace du Nord en 2020

Deux instances assurent la gouvernance du PETR :

Les comités syndicaux

Le comité syndical est l'instance délibérante du PETR. Il compte 58 délégués syndicaux désignés par les 6 intercommunalités membres. Il se réunit au minimum 2 fois par an.

En 2020, le comité syndical s'est réuni 3 fois :

> 30 janvier 2020

Soultz-sous-Forêts

- Adoption du compte administratif 2019 et du budget primitif 2020
- Dispositif d'aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique (campagne du printemps 2020)

> 28 août 2020

Soultz-sous-Forêts

- Installation du comité syndical, élection du Président, des Vice-Présidents et des membres du bureau
- Désignation de représentants dans les organismes partenaires du PETR
- Décision modificative n°1 du BP 2020
- Transfert au PETR de la mission d'accompagnement à la rénovation énergétique du bâti - dispositif SARE

> 17 décembre 2020

Soultz-sous-Forêts

- Programme des travaux 2021 et orientations budgétaires 2021
- Partenariat institutionnel avec la SEML Oktave
- Dispositif d'aide à l'accompagnement des rénovations énergétiques - Oktave
- Convention de mise à disposition de personnel avec la Communauté d'Agglomération de Haguenau

Les bureaux syndicaux

Le bureau syndical est l'organe exécutif et opérationnel du PETR. Il compte 17 membres dont le Président, 3 Vice-Présidents et 13 autres élus. Il se réunit en moyenne toutes les 6 semaines.

> 9 janvier 2020

Haguenau

- Examen du compte administratif 2019 et du budget primitif 2020
- Prime à l'achat d'un vélo à assistance électrique : examen d'une campagne de primes pour le printemps

> 2 avril 2020

Par visio-conférence en raison de la crise sanitaire

- Organisation du défi mobilité « Au boulot, j'y vais autrement » et convention avec l'association *VELO ET MOBILITES ACTIVES GRAND EST*

> 28 mai 2020

Par visio-conférence en raison de la crise sanitaire

- Prime à l'achat d'un vélo à assistance électrique : examen d'une deuxième campagne de primes pour la sortie du confinement
- Information sur la compétence des EPCI en matière de mobilité en référence à la loi d'orientation des mobilités (LOM) du 24 décembre 2019

- Elaboration du PCAET : démarche de concertation avec les acteurs du territoire pour faire émerger et accompagner des projets

> 2 juillet 2020

Haguenau

- Révision du SCoT : examen du volet foncier
- Bilwisheim : avis sur le PLU arrêté
- Bernolsheim : avis sur le PLU arrêté
- Bande Rhénane Nord : avis sur la modification n°1 du SCoT

> 1^{er} septembre 2020

Haguenau

- Elaboration du PCAET : concertation avec la jeunesse - conventions avec le GECT PAMINA et la Maison de la Nature du Delta de la Sauer et d'Alsace du Nord

> 1^{er} octobre 2020

Haguenau

- Révision du SCoT : présentation du volet foncier et des zones stratégiques

> 5 novembre 2020

Haguenau

- Elaboration du PCAET : pré-validation de la stratégie et proposition de premier socle commun d'actions à soumettre aux EPCI

- Révision du SCoT : examen du document d'orientation et d'objectifs (DOO)
- Conseil de développement : renouvellement des membres sortants et validation de la composition du Conseil de développement pour le mandat 2020-2026

> 3 décembre 2020

Présentiel à Haguenau & distanciel

- Brumath : avis sur la modification n°3 du PLU
- Attribution de 3 subventions forfaitaires à l'accompagnement Oktave
- Programme de travaux et orientations budgétaires pour 2020

> 10 décembre 2020

Haguenau

- Révision du SCoT : poursuite de l'examen du document d'orientation et d'objectifs (DOO) et armature urbaine

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) de l'Alsace du Nord est un établissement public local constitué par accord entre ses 6 intercommunalités membres : la communauté d'agglomération de Haguenau (36 communes), ainsi que les 5 communautés de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains (13 communes), du Pays de Wissembourg (12 communes), de Sauer-Pechelbronn (24 communes), de la Basse-Zorn (7 communes) et de l'Outre-Forêt (13 communes).

Le PETR est soumis aux règles applicables aux syndicats mixtes (eux-mêmes soumis aux règles des syndicats intercommunaux et des communautés).

Les motions

Le PETR est le porte-voix des préoccupations des élus de l'Alsace du Nord. Il est systématiquement présent dans les coopérations et les démarches d'élaboration des schémas, des plans et programmes, des chartes qui le concernent de près ou de loin. Il s'agit pour lui de rester mobilisé et vigilant pour défendre les intérêts du territoire, en diffusant ses scénarios de développement et en faisant valoir ses ressources, ses spécificités et ses atouts dans les dynamiques et les stratégies supra-territoriales. Deux motions ont été adoptées par les élus du PETR en 2020 :

> **Janvier** : contribution par voie de motion du PETR de l'Alsace du Nord au projet de programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE)

> **Décembre** : motion du PETR de l'Alsace du Nord sur le projet d'ouverture à la concurrence ferroviaire de la ligne transfrontalière Strasbourg-Haguenau-Wissembourg-Neustadt à l'horizon 2024

Les instances consultatives

La conférence des maires de l'Alsace du Nord

La conférence des maires de l'Alsace du Nord est un espace de dialogue entre maires et maires-délégués du PETR de l'Alsace du Nord, sans considération du poids politique. Elle est consultée notamment lors de l'élaboration, la modification ou la révision du projet de territoire, du SCoT et du plan climat. Elle se réunit au moins une fois par an.

Une conférence des maires s'est tenue le samedi 5 septembre 2020 sur le thème : SCoT et plan climat (sujet développé dans la double page suivante).



Le recueil des actes administratifs 2020

En application des articles L.5211-47 et R.5211-41 du code général des collectivités territoriales (CGCT), toutes ces décisions sont recensées dans le recueil des actes administratifs du PETR de l'Alsace du Nord.

Les recueils des actes administratifs sont disponibles au siège du PETR et en téléchargement sur le site Internet : www.alsacedunord.fr



Le Conseil de développement de l'Alsace du Nord

Le Conseil de développement territorial de l'Alsace du Nord est l'instance de démocratie participative du PETR. Il réunit des représentants des acteurs économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs du territoire. 58 sièges ont été répartis en fonction des poids démographiques de chaque communauté, avec une obligation légale de parité hommes-femmes et un souci de répartition socio-économique et démographique diversifiée. Cette composition est valable pour le mandat 2020-2026. (sujet développé plus loin).

La Conférence des maires de l'Al

Samedi 5 septembre 2020

La 2^e Conférence des maires de l'Alsace du Nord a consacré une journée sur les thèmes du SCoT et du Plan Climat



Temps fort du matin / le SCoT

L'enjeu du SCoT et de sa révision : le legs de l'ancienne mandature, où en est-on ?
Face à la crise du Covid, quels enseignements pour l'aménagement du territoire de demain ?

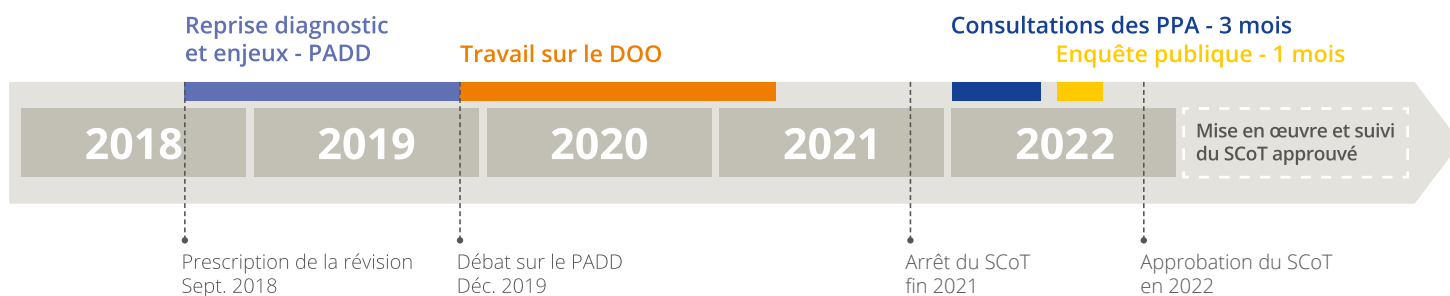
La révision du SCoT nécessite de nombreux temps d'échanges et le projet politique porté par les élus du territoire se construit par un dialogue en continu.

Au-delà des travaux relatifs à l'avancement du SCoT en lui-même (calendrier de la procédure et

contenu du dossier, réunions avec les personnes publiques associées et réunions publiques à venir...), les élus ont eu à cœur de pouvoir traiter et de discuter du plus grand nombre de sujets transverses qui concernent tout un chacun dans son quotidien (les mobilités, l'attractivité

des villes, l'accès aux services, le développement économique et touristique...). Ce temps d'échange avec les maires et maires-délégués a été l'occasion de croiser les visions de chacun et de prendre conscience des nouveaux défis qui attendent l'Alsace du Nord.

Calendrier du SCoT



sace du Nord



Temps fort de l'après-midi / le PCAET

Le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) de l'Alsace du Nord : quelles ambitions pour le territoire ?

La stratégie du PCAET définit les objectifs énergétiques et climatiques pour l'Alsace du Nord à l'horizon 2030 et 2050, en concertation avec les élus du territoire.

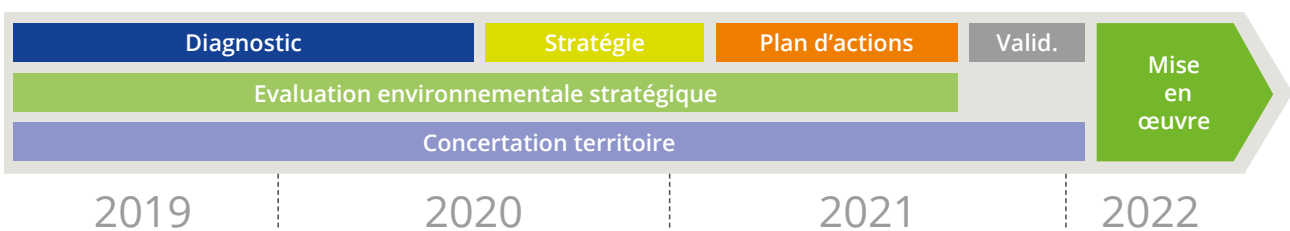
De ces deux ateliers ont émergé des scénarios et des axes de travail. Des propositions concrètes et ambitieuses ont été faites,

permettant d'établir les grands fondements de la stratégie territoriale à adopter.

La stratégie du PCAET de l'Alsace du Nord a été finalisée à l'automne 2020. La prochaine étape sera la traduction concrète des orientations dans le plan d'actions (programme de travail 2021).

- **Atelier réduction des consommations d'énergie**
- **Atelier développement des énergies renouvelables**
- **Partage des scénarios et débat sur la stratégie climat-air-énergie**

Calendrier du PCAET



Le Conseil de développement de

Installé le 18 janvier 2020, le Conseil de développement de l'Alsace du Nord est l'instance de consultation citoyenne du PETR de l'Alsace du Nord.

Selon les termes de la loi, le Conseil de développement réunit des habitants, des personnalités qualifiées issues des milieux économiques sociaux, environnementaux, culturels et éducatifs, en tenant compte des obligations de parité hommes-femmes et de reflet de la population du territoire dans ses différentes tranches d'âges.

Un Conseil de développement mutualisé

Fruit d'une volonté politique commune, le Conseil de développement présente la particularité d'être mutualisé à l'échelle des 6 communautés membres du PETR de l'Alsace du Nord. Il tient lieu également de Conseil de développement de la Communauté d'Agglomération de Haguenau, une instance obligatoire dans les EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants.

Composition

Le Conseil de développement de l'Alsace du Nord est composé de 58 membres bénévoles, engagés pour 6 ans et renouvelés après chaque élection locale.

Il est présidé par Michel Munzenhuter, retraité-consultant de l'industrie, appuyé dans sa mission par un bureau composé de 10 membres représentant les 6 territoires communautaires.



*Michel MUNZENHUTER,
président du conseil
de développement
de l'Alsace du Nord*

Organisation

Instance autonome, le Conseil de développement s'administre de la manière suivante :

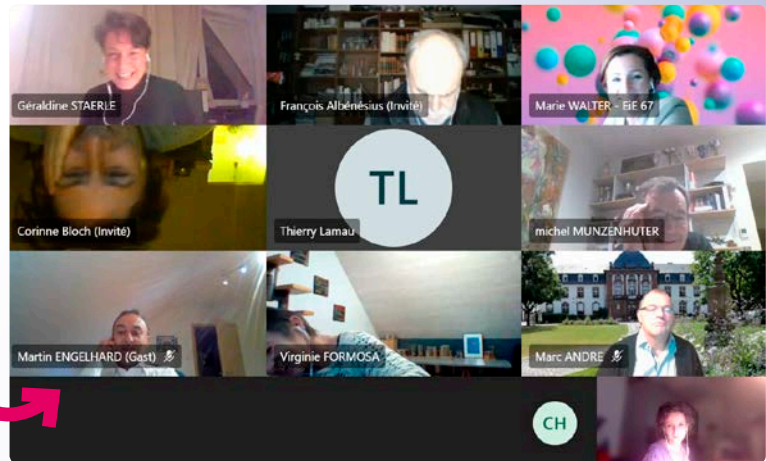


l'Alsace du Nord

Les réunions en 2020

Malgré le contexte sanitaire, les réunions ont pu se tenir en présentiel et en distanciel.

- > **3 réunions plénières**
(18 janvier, 10 mars, 8 décembre)
- > **4 réunions du bureau** (26 mai, 22 juin, 29 septembre, 3 novembre)



Les travaux en 2020

Les travaux du Conseil de développement sont organisés en commissions thématiques.

3 commissions thématiques ont vu le jour en 2020 :

- **Mobilité écoresponsable** avec pour axe de travail : « Les déplacements domicile-travail écoresponsables en Alsace du Nord : quelles pistes d'amélioration ? »
- **Valorisation du territoire autour de ses richesses** avec pour thème : « Redonner du sens à l'humain pour valoriser nos richesses locales »
- **Ecologie au quotidien** avec pour axe retenu : « L'Alsace du Nord – zéro déchet »

Ces commissions ont donné lieu à des propositions d'actions qui ont été présentées aux élus du PETR. Certaines d'entre elles feront l'objet d'une mise en œuvre concrète par le Conseil de développement, expressément mandaté par les élus du PETR (cf. le rapport d'activité 2020 du Conseil de développement de l'Alsace du Nord).



Les actions du PETR

Agir ensemble pour les transitions de l'Alsace du Nord

En 2020, le PETR de l'Alsace du Nord a impulsé une dynamique destinée à faire participer acteurs et citoyens du territoire, à la construction et la mise en œuvre d'actions favorables à la transition énergétique et climatique.

Une convention a été conclue entre le PETR et le Labo des Partenariats pour développer une dynamique inspirée de la démarche « start up de territoire ».

La Banque des Territoires est partenaire du PETR sur cette action et les fondations MACIF, RTE et Malakoff sont partenaires du Labo des Partenariats. L'objectif est d'aboutir à des projets concrets portés par des acteurs et des forces vives du territoire. Elle s'inscrit dans une perspective à long terme de mobilisation, d'échanges et d'actions autour des enjeux climat-air-énergie.

Le lancement de la démarche a eu lieu en 2 visio-conférences, les 12 et 19 octobre 2020.



La concertation jeunesse

Initiée en 2019 en collaboration avec les structures d'animation jeunesse du territoire, cette démarche de proposition d'actions en faveur du climat a malheureusement été interrompue en raison du contexte sanitaire. 6 jeunes d'Alsace du Nord ont malgré tout pu participer à la Conférence franco-allemande des jeunes PAMINA sur le climat qui a rassemblé 35 participants en distanciel, les 13 et 14 novembre 2020. Celle-ci a débouché sur un catalogue de revendications et un challenge pour les habitants.



de l'Alsace du Nord

Défi mobilité « Au boulot, j'y vais autrement »

L'Alsace du Nord a relayé pour la 9^e fois consécutive le défi auprès des employeurs et des écoles, en co-organisation avec l'association Vélo et Mobilités Actives Grand Est et 24 territoires. Traditionnellement réalisé au mois de juin, le défi a été décalé au mois de septembre en raison de la pandémie.

Résultats pour le territoire du PETR en 2020 :

- 20 employeurs participants
- 464 salariés participants
- 58 500 km alternatifs (dont 22 300 km à vélo)
- 3 établissements scolaires participants
- 700 cyclistes
- 6 500 km à vélo ou à pied



La dotation solidaire a été attribuée au centre hospitalier de Mulhouse pour la construction d'un abri à vélo pour le personnel.

La prime à l'acquisition de vélos à assistance électrique

Vu le succès des précédentes campagnes de 2018 et 2019, le PETR a décidé de renouveler l'opération en 2020 selon les mêmes conditions que 2019.

Une nouvelle identité visuelle a été réalisée et le partenariat avec les concessionnaires de cycles a été développé.

Le budget de la campagne de mars 2020 ayant été attribué en un temps record (3 semaines), et vu le contexte sanitaire encourageant les déplacements à vélo, une 2^e campagne de primes a été conduite en juin 2020 pour le déconfinement.

Résultats des campagnes :

- 2018 : 116 primes accordées pour un budget de 24 834 €
- 2019 : 165 primes accordées pour un budget de 27 974 €
- Mars 2020 : 142 primes accordées pour un budget de 24 828 €
- Juin 2020 : 179 primes accordées pour un budget de 29 874 €

Ainsi, depuis 2018, 602 primes ont été accordées pour un budget de 107 509 €.



Rénovation énergétique et partenariat avec la SEML Oktave



Dans le cadre de sa mission d'accompagnement à la rénovation énergétique, le PETR a conclu un partenariat avec la SEML Oktave pour l'accompagnement personnalisé

des particuliers dans leur projet de rénovation énergétique performante (technique, financier et administratif). Une conseillère rénovation Oktave pour l'Alsace du Nord est basée dans les locaux du PETR. Elle couvre le grand territoire Nord Alsace, à savoir les PETR de l'Alsace du Nord, de la Bande Rhénane Nord et de la région de Saverne.

Pour encourager le nombre de mises en chantier, le PETR de l'Alsace du Nord accorde une subvention forfaitaire de 1 000 € aux particuliers de son territoire, accompagnés par Oktave, dans leurs projets de rénovation énergétique. 3 subventions forfaitaires ont été accordées en 2020.

Bilan financier 2020

Recettes

Les recettes du PETR de l'Alsace du Nord reposent principalement sur :

- Les cotisations des EPCI membres
- Les aides accordées par la Région Grand Est pour l'ingénierie territoriale et le SCoT
- La dotation globale de décentralisation pour la révision du SCoT

En 2020, les recettes du PETR de l'Alsace du Nord (fonctionnement et investissement) se sont élevées à 888 270 € dont 321 840 € de contributions syndicales des collectivités membres, 34 416 € accordés par la Région Grand Est au titre de l'ingénierie du PETR et 30 000 € accordés par la Région Grand Est au titre du SCoT, 95 000 € de dotation globale de décentralisation accordée par l'Etat pour la révision du SCoT, 24 000 € d'aide de l'ADEME pour les actions du Plan climat, 312 088 € de solde de clôture de l'ADEAN et 6 000 € de mécénat de la part d'ES pour les actions en lien avec le Plan climat.

Pour rappel, les cotisations des EPCI membres du PETR sont calculées en fonction du nombre d'habitants (1,70 €/habitant).

Dépenses

Le PETR de l'Alsace du Nord a engagé 532 327 € de dépenses pour cette année 2020.

Les dépenses 2020 sont principalement affectées aux travaux en cours de révision du SCoT et d'élaboration du PCAET, aux charges de personnel, aux charges liées au fonctionnement de la structure, ainsi qu'aux charges de gestion courante liées aux primes accordées aux particuliers (les primes à l'achat de vélos à assistance électrique et les primes d'accompagnement à la rénovation énergétique Oktave).



Retrouvez-nous sur le web !

Réalisé sous la direction de Claude STURNI,
Président du PETR de l'Alsace du Nord

et de Géraldine STAERLE,
Directrice du PETR de l'Alsace du Nord

Crédits photos : PETR de l'Alsace du Nord

Avec le soutien de

climaxion
anticiper • économiser • valoriser



PETR
DE L'ALSACE
DU NORD



AGENCE
DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA PRÉVENTION
DE L'ÉNERGIE

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'invente chez nous



Maison du Territoire
84 route de Strasbourg
67500 Haguenau
Tél. 03 88 07 32 40

www.alsacedunord.fr